

Info-SEP

Information spécifique de la Société suisse de la sclérose en plaques

Avonex[®] (Interféron BETA-1a)

Avonex[®] est utilisé pour le traitement de la sclérose en plaques (SEP). D'autres traitements et médicaments sont décrits dans la notice d'information «Traitement de la sclérose en plaques».

Substance active

L'interféron bêta-1a (Avonex[®]) est produit par génie génétique à partir des cellules ovariennes du hamster chinois (cellules CHO). Il est identique à l'interféron bêta humain.

Indication

Lors de diagnostic probable ou confirmé de sclérose en plaques évoluant par poussées de type récurrente/rémittente.

Contre-indications

Femmes désirant avoir un enfant, grossesse. Allergie aux composants de la préparation. Troubles de la fonction hépatique. Attention particulière requise en présence d'une dépression sévère ou d'idées suicidaires, d'épilepsie ou de toute autre maladie auto-immune.

Mode d'action de l'interféron bêta

Les interférons sont des molécules protéiniques produites naturellement par notre corps. Ils transmettent des messages entre les cellules du système immunitaire et dirigent les défenses du corps. Ils interviennent dans les processus inflammatoires. En tant que médicament contre la SEP, les interférons bêta influencent le système immunitaire de manière à ralentir l'évolution de la maladie. Des études cliniques ont démontré que l'applica-

tion d'interféron bêta réduisait la force des poussées et leur nombre et que l'évolution de la maladie pouvait également être ralentie.

Effets secondaires

Manifestations grippales surtout au début du traitement (p.ex. fièvre, frissons, douleurs musculaires, malaises, sueurs), réactions cutanées autour du point d'injection (p.ex. rougeurs, tuméfactions, douleurs), modification de la formule sanguine et des valeurs hépatiques. Il n'existe aucune étude concernant l'influence de l'interféron bêta sur la qualité du sperme.

Mode d'administration

La dose recommandée d'Avonex[®] est de 30 µg une fois par semaine. Le médicament est injecté de préférence dans le muscle de la cuisse (intramusculaire) ou, autres alternatives possibles, dans le bras ou la fesse. En principe, les patients apprennent à s'injecter la substance eux-mêmes. Exceptionnellement, cette tâche est accomplie par les soins à domicile ou l'entourage.

Accessoires

Tous les accessoires tels que le récipient pour les seringues usagées et les documents d'informations sont fournis gratuitement par la firme Biogen Switzerland SA.

Durée du traitement

Il s'agit d'un traitement de longue durée qui peut toutefois être interrompu en accord avec votre médecin.

Quand faut-il interrompre le traitement?

Lors d'une grossesse, en cas de dépression et de modification de la formule sanguine.

Conservation

Deux formes de présentation différentes sont disponibles sur le marché. Avonex® existe en tant qu'injection, sous forme de seringue pré-remplie ou de stylo injecteur automatique Avonex Pen (TM), déjà diluée de 0,5 ml. A conserver au frigidaire entre 2-8°C. Le produit peut être conservé une seule fois jusqu'à 7 jours, à température ambiante (max. 30°C).

En voyage avec le médicament

- Avonex® doit être transporté dans son emballage d'origine et si possible en bagage à main.
- Se munir d'un certificat signé par votre médecin.
- Une réaction aux rayons du soleil peut intervenir aux points d'injection.
- Le matériel d'injection devrait être éliminé sur place de manière sûre.

Instructions et renseignements sur l'utilisation des interférons

L'utilisation et la manipulation du stylo prêt à l'emploi seront montrées par une infirmière spécialisée ou un infirmier spécialisé. Une instruction optimale contribuera à réduire autant que possible les effets secondaires et les problèmes dus à l'injection. Elle ou il vous soutiendra également tout au long de la thérapie. L'instruction peut être donnée par l'infirmière de la Société SEP, par votre médecin ou par des infirmières ou des infirmiers spécialisés dans les injections.

Pour plus d'informations, demandez conseil à votre médecin ou à la Société suisse de la sclérose en plaques:

Infoline-SEP, 0844 737 463
Du lundi au vendredi de 09h à 13h

Titulaire de l'autorisation d'Avonex®

Biogen Switzerland SA, 6340 Baar

Coût

Le médicament est remboursé par la caisse-maladie dans le cadre de l'assurance de base. Après l'examen, le neurologue transmet une demande de prise en charge des frais soit à la Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie (SVK), soit directement à la caisse-maladie. La ou le spécialiste vérifie chaque année l'indication pour le prolongement du traitement.

Recommandation

- Faites-vous expliquer l'utilisation des injections par une infirmière spécialisée ou un infirmier spécialisé.
- Des bilans sanguins doivent être réalisés au début du traitement, puis à intervalles réguliers.
- Pour éviter au maximum les effets secondaires, il est recommandé de procéder aux injections le soir.
- Les symptômes grippaux peuvent être réduits par la prise de fébrifuges avec l'accord de votre médecin.
- En cas de désir d'enfant, le neurologue discutera avec vous de l'opportunité de poursuivre le traitement.

Informations professionnelles et informations détaillées destinées aux patientes et patients sous www.swissmedicinfo.ch

Le Registre suisse de la SEP

Le Registre suisse de la SEP permet de documenter la répartition de la maladie en Suisse. Il vise à améliorer la compréhension de la maladie et son traitement en démontrant l'impact sur les personnes atteintes et leurs familles afin d'améliorer leur qualité de vie. Pour plus d'informations et pour vous inscrire www.registre-sep.ch.

Société suisse de la sclérose en plaques

Rue du Simplon 3 / 1006 Lausanne

Information: www.sclerose-en-plaques.ch / 021 614 80 80

info@sclerose-en-plaques.ch

